

Professeur·e d'éducation physique et sportive



© Godfer / Fotolia

Le ou la professeur·e d'éducation physique et sportive (EPS) a pour mission d'initier collégien·ne·s et lycéen·ne·s à la théorie et à la pratique de plusieurs sports. Pour cela, il ou elle doit posséder de solides connaissances sportives, être bon·ne pédagogue, vigilant·e et avoir de l'autorité.

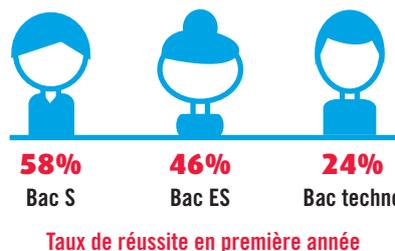
CAPEPS 2020



CAPEPS 2019



LES BACHELIER·ÈRE·S SCIENTIFIQUES RÉUSSISSENT LE MIEUX EN STAPS



Source : MENESR

Secteur et emploi

Enseigner l'éducation physique et sportive

Ceux que l'on appelle encore « profs de gym » enseignent dans les collèges et les lycées publics et privés. Véritable vocation, ce métier permet de concilier travail et passion du sport. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ Professeur·e d'EPS dans le public

Sur les terrains de sport ou dans les gymnases, le professeur d'éducation physique et sportive (EPS) choisit les activités selon le niveau de ses élèves et l'équipement dont il dispose.

www.devenirenseignant.gouv.fr

Fonctions

Le professeur d'EPS assure environ 20h d'enseignement par semaine au sein d'un collège ou d'un

lycée. Il dispense des cours d'EPS à des classes de niveaux différents en suivant le programme établi par l'Éducation nationale.

Il enseigne le sport sous toutes ses formes : de manière collective ou individuelle, en extérieur ou en intérieur. Il initie ses élèves aux sports les plus courants (football, natation, athlétisme, gymnastique...) en utilisant les installations sportives de son établissement. Ses objectifs principaux ? Apprendre à chacun l'esprit d'équipe et d'initiative, la responsabilité et le respect face aux autres joueurs.

En tant que membre de l'équipe pédagogique, le professeur d'EPS travaille en collaboration avec le CPE (conseiller principal d'éducation) et les autres enseignants. Lorsqu'il est aussi professeur principal, il coordonne les conseils de classe, organise les relations avec les parents et suit l'orientation de ses élèves, en lien avec un Cop (conseiller d'orientation-psychologue).

Professeur-e certifié-e ou agrégé-e

Au sein de l'Éducation nationale, il existe différents types de professeurs d'EPS, mais tous sont recrutés après avoir réussi un concours de l'Éducation nationale suite à un cursus universitaire en Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) puis en MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Leur travail est identique, seuls changent l'emploi du temps et les salaires.

- Le **professeur certifié**, titulaire du Capes (certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive), enseigne principalement dans les collèges et les lycées où il assure 18h de cours par semaine, sans compter l'animation de l'association sportive de l'établissement, si elle existe.
- Le **professeur agrégé**, titulaire de l'agrégation, enseigne également dans les lycées (exceptionnellement au collège) où il assure 15h de cours par semaine. Il peut aussi enseigner dans les établissements d'enseignement supérieur, les classes préparatoires aux grandes écoles ou les établissements de formation.

Salaire brut mensuel débutant: 2000 € pour un professeur certifié, 2334 € pour un agrégé (à cela peuvent s'ajouter des indemnités mensuelles: heures supplémentaires années, indemnités Rep/Rep+, indemnités suivi et orientation des élèves, indemnités de professeur principal agrégé).

Formation: master MEEF second degré parcours EPS (bac + 5) + Capes ou agrégation.

Postes et taux de réussite

Pour la session 2020 du Capes, 670 postes sont proposés au concours externe (taux de réussite en 2019 : 15 %).

La session 2020 de l'agrégation offre 40 postes au concours externe (taux de réussite en 2018 : 11 %).

Évolution professionnelle

Pour évoluer dans son métier, voire changer d'activité, un professeur d'EPS peut passer le concours interne de conseiller principal d'éducation (CPE). Il peut aussi avoir accès à certains postes administratifs auprès des ministères de l'Éducation nationale, de la Santé et des Sports. Il a également la possibilité de devenir conseiller technique (national, régional ou départemental) au sein des fédérations sportives.

Souvent, les professeurs d'EPS pratiquent en parallèle des activités bénévoles ou rémunératrices liées au sport: compétition, encadrement, coaching, arbitrage, gestion de club...

PROF D'EPS EN PRIMAIRE À PARIS

C'est une spécificité de la capitale: la Ville de Paris recrute sur concours des titulaires de master en Staps afin d'enseigner l'EPS aux élèves du premier degré, qui doivent recevoir 1h30 d'éducation physique et sportive par semaine. Ils ont le titre de professeur d'éducation physique et sportive en école élémentaire.

www.paris.fr/recrutement

■ Professeur-e d'EPS dans le privé

Les professeurs exerçant dans les établissements **privés sous contrat** d'association avec l'État ne sont pas fonctionnaires, mais liés par contrat avec l'État. Ils exercent leur métier dans des conditions analogues à celles du secteur public et leurs salaires sont équivalents.

Formation: master MEEF 2nd degré parcours EPS (bac + 5) + concours de l'enseignement privé Cafep (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé).

Pour la session 2020, le privé offre 70 postes au concours externe (taux de réussite 2018 : 13 %).

Témoignage

Sébastien, professeur d'éducation physique et sportive

Il est très important d'impliquer les élèves dans les différentes activités pratiquées. Pas seulement en tant que sportif, mais aussi en tant qu'observateur, coach ou arbitre. Aimer le sport n'est pas suffisant pour exercer ce métier. Il faut être patient, dynamique et savoir faire preuve d'autorité.

Les professeurs exerçant dans les établissements **privés hors contrat** connaissent des situations variables puisque, dans ce cadre, aucune règle n'est imposée en matière de recrutement, d'horaires de travail et de salaires. Professeurs et employeurs doivent discuter des éléments qui composent le contrat de travail. Les candidats doivent avoir suivi la filière Staps à l'université.

À LIRE AUSSI

Les sections sportives n° 1.141

J'aime le sport n° 1.920

Les métiers du sport n° 2.48

Éducateur-trice sportif-ve n° 2.483

Qualités requises

L'animation des activités sportives demande une bonne connaissance des différentes disciplines et de leur pratique : règlements, règles de sécurité, organisation matérielle, prestation physique et pédagogie.

Les conditions d'enseignement varient en fonction des classes et des établissements. La passion du sport ne fait pas tout, patience et bon contact avec les jeunes sont des atouts pour exercer le métier de professeur d'EPS.

Les conditions de travail peuvent être parfois difficiles (travail en extérieur, manque de matériel...), solidité physique et psychologique sont donc indispensables.

Études et diplômes

Filière Staps et MEEF : 5 années à l'université

Pour devenir professeur d'EPS, il faut obtenir une licence Staps (bac + 3), un master MEEF 2nd degré parcours EPS à l'université (bac + 5) et réussir les concours du Capests ou de l'agrégation.

Licence Staps (bac + 3)

La licence Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) se prépare en 3 ans après le bac. C'est le point de départ des études à l'université. Elle vise la poursuite d'études en master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation).

Une filière en tension

La filière Staps est l'une des plus demandées par les bacheliers. De nombreux étudiants s'engagent dans cette filière sans forcément connaître ses contenus, ses débouchés et les formations alternatives dans le domaine du sport.

Sachez que pour réussir en Staps, il ne suffit pas d'être sportif ! Loin de se réduire à la pratique de différents sports, la licence Staps est une formation pluridisciplinaire exigeante. Une part importante du programme de 1^{re} année est consacrée aux disciplines scientifiques.

Cette filière est accessible à tous les bacheliers. Néanmoins, les bacheliers scientifiques représentent presque la moitié des effectifs. Selon les profils de bac, les taux de réussite en 1^{re} année sont

très variables. Pour être sûr de faire le bon choix, testez vos connaissances et informez-vous sur la plateforme « Sport : Staps ou pas ? ».

www.onisep.fr/Sport-STAPS-ou-pas

Nouvelles modalités via Parcoursup

Avec la nouvelle plateforme d'accès à l'enseignement supérieur, Parcoursup, de nouvelles règles ont été fixées, mettant fin au tirage au sort.

L'attribution des places se fait sur étude du dossier, notamment en fonction des attendus fixés sur Parcoursup. Les étudiants qui ont été admis provenaient majoritairement des bac S (53 %) et ES (27 %). Les autres bacheliers sont moins nombreux à avoir été admis (16 % pour les bacheliers techno, 4 % pour les bacheliers pro).

À savoir : l'accès à la filière Staps reste non sélectif. Les candidats ne seront pas refusés sur Parcoursup, mais pourront seulement obtenir comme réponse un « oui si » (obligation d'une mise à niveau) ou « en attente » (placement en liste d'attente).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Parcoursup : mode d'emploi* n° 1.61.

Contenu de la formation

Durant la première année, l'accent est mis sur les sciences de la vie (biologie, anatomie, physiologie, biomécanique, mathématiques...), les sciences humaines (histoire et sociologie des pratiques corporelles, analyse des interactions sociales, psychologie, économie, droit...) ainsi que sur l'analyse et la pratique des différentes activités sportives et artistiques, avec le choix d'un sport à chaque semestre.

En 2^e année, plusieurs spécialités sont proposées, à choisir en fonction de son projet professionnel :

- **éducation et motricité** : spécialité la plus adaptée pour se présenter aux concours de l'enseignement en M2 ;
- **management du sport** : pour gérer les activités sportives d'une commune, organiser des événements sportifs... ;
- **activités physiques adaptées et santé** : pour concevoir et encadrer des activités sportives à destination de personnes âgées ou handicapées ;
- **entraînement sportif** : pour devenir éducateur sportif ou entraîneur dans les fédérations, les clubs, les organismes privés ou les collectivités territoriales ;
- **ergonomie et performance motrice** : pour rejoindre les équipementiers et les laboratoires de recherche qui travaillent à l'amélioration du matériel, du confort du pratiquant, et à l'optimisation de sa performance

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

■ Master MEEF 2nd degré parcours EPS (bac + 5)

Le master se prépare en 2 ans. On désigne par M1 et M2 les 2 années successives menant au master complet.

Le master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) parcours EPS, préparé dans des Espé (écoles supérieures du professorat et de l'éducation), est le plus adapté pour préparer les concours de l'enseignement.

Les épreuves du Capes ont lieu en fin de M1 et l'accès en M2 dépend de l'admission au concours. En 2^e année de master, l'étudiant, devenu professeur stagiaire, suit une formation en alternance à temps partiel dans un établissement scolaire.

Réforme : la réforme de la formation des enseignants prévoit le **déplacement des concours de l'enseignement en master 2** à partir du printemps 2022. Les épreuves, aujourd'hui passées à la fin du master 1, se dérouleront donc un an plus tard. Cette réforme concerne les étudiants entrant en master à la rentrée 2020.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

STAPS KINÉ

Quelques universités proposent une filière Staps kinésithérapie. Les conditions d'admission dans cette filière varient selon les universités. L'année de formation comprend un tronc commun à toutes les L1 Staps et un enseignement complémentaire d'anatomie fonctionnelle pour les candidats en kinésithérapie. Ces derniers devront valider leur année de licence. Selon leurs notes et leur classement, ils seront acceptés ou non dans l'école de kiné en lien avec l'université. Les étudiants non admis pourront poursuivre en L2 Staps.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Masseur-se kinésithérapeute n° 2.7522.*

Les concours

Pour enseigner l'EPS au collège ou au lycée, il faut réussir un des concours organisés par le ministère de l'Éducation nationale : le Capeps ou l'agrégation. Le Cafep (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privé) permet d'enseigner uniquement dans les établissements privés sous contrat.

■ Capeps et agrégation

Ces 2 concours vous ouvrent la voie de l'enseignement de l'EPS dans les collèges et les lycées de l'Éducation nationale.

Conditions d'inscription

Le concours du Capeps (certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive) est ouvert aux étudiants inscrits en M1 et titulaires d'une licence Staps ou d'un autre diplôme équivalent.

Pour passer l'agrégation, l'obtention d'un master à la date de publication des résultats d'admissibilité est nécessaire.

Il n'y a pas de condition d'âge, mais il faut avoir la nationalité française ou être ressortissant de l'Union européenne, de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Monaco ou de Suisse. Les candidats doivent également jouir de leurs droits civiques et justifier des conditions d'aptitude physique requises (natation et secourisme), ainsi que de prérequis en informatique et en langues (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur de second degré).

Bon à savoir : les parents d'au moins 3 enfants et les sportifs de haut niveau sont dispensés des conditions de diplômes.

www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html

Épreuves

Le concours externe du **Capeps** comporte 2 épreuves écrites d'admissibilité (dissertation et étude de cas) et 2 épreuves orales d'admission (épreuve de mise en situation professionnelle, projet d'intervention professionnelle en contexte simulé, accompagné d'un entretien avec un jury et d'une épreuve physique).

Celui de l'**agrégation** comporte 2 épreuves écrites d'admissibilité (dissertations) et 4 épreuves orales d'admission (présentation de proposition, présentation d'une leçon d'EPS, pratique et analyse d'une activité d'EPS, pratique d'une activité d'EPS et entretien).

Plusieurs universités préparent à l'agrégation d'EPS.

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Calendrier : <http://publignetce2.education.fr>.

Détail des épreuves et annales : www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html

Après le concours

Les candidats admis au concours passent en 2^e année de master MEEF et deviennent professeurs stagiaires. Ils bénéficient d'une formation en alternance en responsabilité dans un établissement scolaire.

À l'issue de la 2^e année, les stagiaires sont titularisés en qualité de professeurs certifiés d'EPS sous réserve de l'obtention du M2 et d'un avis pédagogique favorable de l'employeur (inspecteur et/ou tuteur) concernant le stage.

■ Cafep, pour enseigner dans le privé

Les professeurs des établissements privés sous contrat doivent passer le concours du Cafep (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privé).

Concours, programmes, épreuves, dates des épreuves et jurys sont les mêmes que pour les concours externes de l'enseignement public. Les conditions d'accès sont identiques, à l'exception de la condition de nationalité : les candidats étrangers peuvent exercer, sous réserve de l'autorisation du recteur d'académie.

Les recteurs les recrutent en accord avec les chefs d'établissement. Ils sont ensuite affectés et rémunérés de la même façon que les stagiaires de l'enseignement public.

Quelques établissements privés préparent au concours du Cafep EPS.

> Voir liste 3 du carnet d'adresses.

<https://enseignement-catholique.fr> rubrique Devenir enseignant

PRÉPARER LES CONCOURS PAR CORRESPONDANCE

Le Cned (Centre national d'enseignement à distance) propose des préparations par correspondance au Capeps, Cafep et à l'agrégation interne.

www.cned.fr

Voir liste 5 du carnet d'adresses.

Carnet d'adresses

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

www.education.gouv.fr/cid101872/concours-emplois-carrieres.html

Édité par : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Sur le site : fiches métiers des personnels de l'éducation nationale par domaine : enseignants, psychologues, encadrement, santé, administration, informations sur le réseau d'enseignement à l'étranger, la formation continue et la retraite.

www.insep.fr

Édité par : Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep)
Sur le site : formation des sportifs de haut niveau à partir de 14 ans (Pôles France dans 22 disciplines) et des cadres techniques du sport. Catalogue des formations : masters, DESJEPS.

www.profession-sport-loisirs.fr

Édité par : Fédération nationale Profession sport et loisirs
Sur le site : bourse nationale d'emploi du réseau des associations Profession sport loisirs, offres de stages, dépôt de CV, espace formation et orientation, vidéos métiers, information détaillée sur les diplômes sportifs, informations juridiques.

www.sports.gouv.fr

Édité par : bureau de la Communication du ministère des Sports
Sur le site : organisation du sport en France avec un annuaire des fédérations sportives, les pratiques sportives. Annuaire des métiers, des diplômes et des centres de formation. Agenda des événements sportifs.

■ LISTE 2

Filière universitaire STAPS

Licences

> Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : Aix-Marseille, Amiens, Antilles, Artois, Avignon, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont Auvergne, Corse Pascal-Paoli, Dijon, Évry, Grenoble Alpes, INU Champollion, La Réunion,

Le Mans, Lille, Limoges, Littoral, Lorraine, Lyon 1, Montpellier, Nantes, Nice, Orléans, Paris 5, Paris 13, Paris-Est Créteil, Paris-Est Marne-la-Vallée, Paris-Nanterre, Paris-Sud, Pau, Perpignan, Poitiers, Reims, Rennes 2, Rouen, Saint-Étienne, Savoie mont-Blanc, Strasbourg, Toulon, Toulouse 3, UNIMES, Valenciennes

Masters

> Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré : Aix-Marseille, Amiens, Antilles, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont Auvergne, COMUE Lille Nord-de-France, Corse Pascal-Paoli, Dijon, Évry, Institut catholique de Paris, La Réunion, Languedoc-Roussillon universités, Le Mans, Lille, Limoges, Littoral, Grenoble Alpes, Lorraine, Lyon 1, Montpellier, Nantes, Nice, Nouvelle-Calédonie, Orléans, Paris 5, Paris 13, Paris-Est Créteil, Paris-Est Marne-la-Vallée, Paris-Nanterre, Paris-Sud, Pau, Reims, Rennes 2, Rouen, Saint-Étienne, Savoie mont-Blanc, Sorbonne université, Strasbourg, Toulouse Jean-Jaurès, Université Bretagne Loire, Valenciennes
> Sciences du sport et éducation physique (agrégation) : Paris-Saclay
> Sciences du sport et éducation sportive : ENS Rennes Bruz
> STAPS : Aix-Marseille, Amiens, Artois, Besançon, Bordeaux, Lille, Littoral, Nice, Poitiers, Toulon, Toulouse 3

■ LISTE 3

Établissements privés préparant au Cafep EPS

Ces établissements préparent au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé en éducation physique et sportive (Cafep EPS).

Institut de formation en éducation physique et en sport (Ifepsa)

Faculté des sciences de l'UCO

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél : 02 41 45 26 40

<http://ifepsa.uco.fr>

Privé sous contrat

> Préparation au CAFEP-CAPES EPS en M1 MEEF.

Formation : initiale

Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique (Isfec Saint Cassien - Marseille)

13007 Marseille

Tél : 04 91 99 40 80

www.institut-saintcassien.com

Privé sous contrat

> Préparation au CAFEP-CAPES EPS en M1 MEEF.

■ LISTE 4

Agrégation d'EPS

Ces unités de formation et de recherche (UFR) publiques préparent à l'agrégation d'EPS.

13288 Marseille

Université d'Aix-Marseille - Faculté

des sciences du sport

Tél : 04 91 17 04 10

<http://fss.univ-amu.fr>

21078 Dijon

Université de Bourgogne UFR

Sciences du sport - STAPS

Tél : 03 80 39 67 01

<http://ufr-staps.u-bourgogne.fr>

31062 Toulouse

UT3 Université Toulouse III - Paul

Sabatier

Faculté des sciences du sport et du

mouvement humain (F2SMH)

Tél : 05 61 55 66 32

www.ups-tlse.fr

33607 Pessac

Université de Bordeaux

Faculté des sciences et techniques

des activités physiques et sportives

Tél : 05 56 84 52 00

www.u-bordeaux.fr

59790 Ronchin

Université de Lille

Faculté des sciences du sport et de

l'éducation physique

Tél : 03 20 88 73 50

<http://staps.univ-lille2.fr>

62000 Liévin

Faculté Liévin Université d'Artois

Tél : 03 21 45 85 00

[www.univ-artois.fr/L-universite/UFR-](http://www.univ-artois.fr/L-universite/UFR-et-IUT/STAPS)

[et-IUT/STAPS](http://www.univ-artois.fr/L-universite/UFR-et-IUT/STAPS)

62228 Calais

Université du Littoral Côte d'Opale

Centre de gestion universitaire de

la Mi-Voix

Tél : 03 21 46 36 00

www.univ-littoral.fr

67084 Strasbourg

Université de Strasbourg

Faculté des sciences du sport

Tél : 03 68 85 50 00

<http://f3s.unistra.fr>

69622 Villeurbanne

Université Claude Bernard - Lyon 1

UFR Sciences et techniques des

activités physiques et sportives

Tél : 04 72 44 83 44

<http://ufr-staps.univ-lyon1.fr>

75015 Paris

Université Paris Descartes

UFR Sciences et techniques des acti-

vités physiques et sportives STAPS

Tél : 01 76 53 34 00

www.staps.parisdescartes.fr

76821 Mont-Saint-Aignan

Université de Rouen Normandie

UFR des sciences et techniques des

activités physiques et sportives

Tél : 02 35 14 67 88

<http://staps.univ-rouen.fr>

91400 Orsay

Université Paris-Sud UFR STAPS

Tél : 01 69 15 43 01

www.staps.u-psud.fr

94009 Créteil

Université Paris-Est Créteil Val-de-

Marne

UFR sciences de l'éducation, sciences

sociales, Staps

Tél : 01 45 17 44 18

<http://sess-staps.u-pec.fr>

(Source : Onisep)

■ LISTE 5

Enseignement à distance

Le CNED assure la préparation des concours enseignants : Capes et agrégation en EPS.

Centre national d'enseignement à distance (Cned)

2 Boulevard Léonard de Vinci

Téléport 4

BP 60200

86360 Chasseneuil-du-Poitou Cedex

Tél : 05 49 49 94 94

www.cned.fr

> Formation à distance tout au long de la vie